

ITALIEN

32 candidats ont choisi l'italien à l'épreuve écrite du concours cette année. L'éventail des notes est large, puisque celles-ci s'échelonnent de 0 à 20. Toutefois, seules huit copies obtiennent une note égale ou inférieure à la moyenne.

Comme cela avait déjà été observé lors des sessions précédentes du concours, cette année encore on constate que le niveau des copies est très inégal. Même si de nombreux candidats témoignent, dans les deux épreuves, d'une parfaite maîtrise de la langue, d'autres copies sont en revanche assez moyennes, d'autres enfin laissent apparaître de sérieuses lacunes.

I) THEME

Le texte proposé, cette année, était extrait du roman de Nathalie Sarraute « Le planétarium ». Il s'agissait d'un dialogue entre deux personnages, Gisèle et Alain, qui ne présentait aucune difficulté particulière de compréhension. Les écueils lexicaux n'étaient guère nombreux. Au niveau syntaxique, quelques constructions exigeaient des candidats une attention particulière, comme les propositions hypothétiques, les impératifs récurrents dans le texte, ou encore la dernière phrase.

Les fautes les plus lourdes qui ont été relevées et sanctionnées, ont porté principalement sur les formes verbales : méconnaissance du conditionnel de *diventare/divenire*, du subjonctif imparfait de *sapere*, pourtant simple, la construction de l'impératif avec le pronom en enclise. D'autres fautes ont porté également sur le choix des modes, parfois même sur les possessifs, curieusement méconnus, enfin sur le choix des pronoms (à la ligne 10, une confusion entre le masculin et le féminin dans « je lui ai téléphoné », provenant sans doute d'une mauvaise lecture du texte).

Il serait souhaitable que les futurs candidats aient à cœur de revoir tous les points de grammaire ci-dessus énoncés, avec un soin tout particulier à apporter aux verbes et à l'emploi des modes.

II) CONTRACTION

Cet exercice requiert des candidats à la fois des qualités méthodologiques (rapidité, clarté, concision) et des compétences linguistiques (richesse et précision du vocabulaire, élégance et justesse de la syntaxe). C'est surtout sur ce deuxième aspect que l'on a pu regretter, dans certaines copies, un grand nombre de maladresses. En revanche, beaucoup de candidats font preuve d'une excellente maîtrise de tournures syntaxiques élaborées, mises au service d'une pensée claire et d'idées parfaitement ordonnées. Les correcteurs ne peuvent que s'en féliciter.

Rappelons, pour finir, que les candidats sont tenus de respecter strictement les règles de l'épreuve (nombre de mots), clairement rappelées dans le sujet lui-même. Dans le cas contraire, la notation est attribuée en application des pénalités prévues à cet effet.